



NPA

JEUNES
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

1€



KIT DE LA GREVE LYCEEENNE

.....
www.npa2009.org // www.npa.jeunes.free.fr
contact-jeunes@npa2009.org

Sommaire :

Editorial

I - Connaître le fond des attaques

II - S'organiser au niveau local

III - Les méthodes de lutte

IV - Se coordonner et étendre la mobilisation

V - L'éducation, nous précariser pour toute notre vie

VI - Du côté des revendications et slogans

VII - La répression

VIII - Historique des luttes sur les retraites

IX - Rejoindre le NPA pour s'organiser sur la durée

Qui sommes nous ?

EDITORIAL



Deux ans après le début de la crise économique que les dirigeants de la planète nous annonçaient passagère, elle prend une ampleur jamais vue depuis la crise de 1929. Dans toute l'Europe, des plans d'austérité se mettent en place avec des conséquences dramatiques pour les jeunes et les travailleurs. Pour un travailleur grec, l'ensemble des réformes du gouvernement représente une baisse de 25% de son pouvoir d'achat en moyenne. Le taux de chômage des jeunes n'a jamais été aussi haut qu'aujourd'hui, aussi bien à l'échelle internationale qu'en France : 25% dans l'hexagone et jusqu'à 39% dans l'État espagnol !

Le gouvernement français a choisi de nous faire payer la crise en faisant une réforme des retraites qui n'est que la partie visible du plan d'austérité à la Sarkozy. Mais il n'a pas vraiment le vent en poupe. Le ministre du travail chargé de mettre en place la réforme, Éric Woerth, est accusé de liens frauduleux avec la patronne de L'Oréal (première fortune de France) Liliane Bettencourt. Les ministres du gouvernement et les sympathisants de droite grognent contre Sarkozy et certains annoncent déjà leurs candidatures pour 2012.

C'est dans une période de division du gouvernement qu'en 2006, la victoire contre le CPE a été possible. Mais surtout, la riposte est déjà importante avec notamment 2,7 millions de personnes dans les rues dès le 7 septembre, 3 millions le 23 et 2,9 millions le 2 octobre.

Cela ne suffira pas. C'est une grève reconductible dans l'ensemble de la société qu'il nous faudra pour faire plier le gouvernement. Et dans cette grève, en tant que vecteur de

Matériel lycéen
des jeunes du NPA

6 octobre 2010

contact-jeunes@npa2009.org

<http://npa.jeunes.free.fr>

dynamisme, la jeunesse est capable de donner confiance aux salariés et de les emmener vers des méthodes de lutte plus radicales. Nous avons donc un rôle important à jouer dans la mobilisation sur les retraites.

Cette brochure ne contient pas la « vérité absolue ». Elle a été élaborée par des militants du secteur jeune du NPA, sur la base des expériences et des bilans – positifs ou négatifs – des derniers mouvements sociaux auxquels nous avons participé. Une organisation politique, c'est d'abord la mémoire des luttes. Notre camp social en a bien besoin, car en face le gouvernement a su, lui aussi, tirer les bilans des mouvements passés. Lorsqu'il accentue la répression, anticipe nos moyens d'action et la manière de faire échouer un blocage, un débrayage, une manif, c'est bien la preuve qu'il a peur de nous, mais qu'il a appris à nous combattre.

Bien sûr, de nouvelles formes de lutte, de nouvelles expériences, de nouveaux problèmes se posent et se poseront cette année. L'histoire ne se répète jamais de manière exacte, encore moins pour ce qui est des luttes et encore moins quand ce sont celles de la jeunesse. Mais si nous voulons être à la hauteur de notre adversaire, le gouvernement Sarkozy !, nous devons commencer par partager nos connaissances. Ce « kit de la grève » est une contribution pour servir la réflexion de tous ceux qui veulent riposter !

I - CONNAÎTRE LE FOND DES ATTAQUES

La réforme des retraites s'inscrit dans la continuité des attaques des différents gouvernements depuis plusieurs années (1993, 1995, 2003, 2007...). Elles visent toujours à nous faire travailler plus longtemps. Cette réforme s'inscrit aussi dans un contexte de crise économique d'ampleur mondiale qui entraîne des situations jamais vues pour les jeunes et les travailleurs du monde entier.

1 - la retraite, c'est quoi ?

PRINCIPES FONDATEURS

Les retraites sont un acquis social arraché par la classe ouvrière en 1945 à la Libération avec la constitution de la Sécurité sociale.

Le principe de la sécurité sociale repose sur le fait qu'une partie des salaires des travailleurs est socialisée. Une part d'environ 40% du salaire est versée dans un « pot commun ». Cet argent est ensuite utilisé pour couvrir les besoins liés à la maladie, à la maternité, aux charges familiales, à la retraite. Il permet de continuer à verser à un salaire aux retraités ou à verser des indemnités de maladie. Cet argent mis dans le « pot commun » est donc reversé aux salariés sous la forme d'un salaire indirect.

Contrairement à la logique capitaliste, l'argent n'est pas reversé en fonction de ce que chacun a cotisé, mais en fonction des besoins de chacun (même si pour les retraites ce principe est déjà en partie sapé : l'argent reversé dépend du nombre d'années de cotisation et du montant du salaire).

Contrairement à ce que dit le patronat, il n'y a pas de « cotisations patronales » ni de « charges sociales ». Il n'y a que le salaire des travailleurs, qu'ils choisissent de socialiser en partie par solidarité. La Sécurité sociale n'a rien à voir avec l'État. C'est le pot commun des salariés. Eux-seuls devraient décider de son utilisation. Pourtant, dès 1945, la gestion de cet argent leur a été confisquée. Le patronat est entré dans la gestion de la Sécurité (25%, puis 50% en 1967) et l'État a commencé à se mêler de son fonctionnement, en légiférant sur le remboursement des médicaments ou sur l'âge de départ à la retraite.

LE FONCTIONNEMENT AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, dans la majorité des professions, tu peux partir à la retraite à partir de 60 ans. Si, quand tu atteints l'âge de 60 ans, tu as déjà cotisé 40 annuités, tu pars avec une retraite à taux plein (75% des vingt-cinq meilleures années de salaire). Mais si tu n'as pas encore tes 40 annuités de cotisation tu peux soit faire le choix de partir quand même avec une retraite moins importante (le principe de « décote »), soit continuer à travailler jusqu'à ce que tu atteignes les 40 annuités de cotisation.

Le patronat n'a jamais accepté le principe de payer pour des salariés qui ne travaillaient pas (maladie, chômage, retraites). Il n'a pas avalé non plus le principe du salaire socialisé dont le mécanisme est opposé aux règles fondamentales du capitalisme : individualisme et concurrence.

Depuis sa constitution, les différents gouvernements de droite comme de gauche ont cherché à s'attaquer à cet acquis. Plusieurs réformes ont déjà été adoptées s'attaquant à la Sécurité sociale et aux retraites. De 37,5 années de cotisation, on est passé à 40 dans le privé en 1993, puis dans le public en 2003 et enfin dans les secteurs ayant des régimes spéciaux en 2007. Le montant n'est plus calculé sur les dix meilleures années, mais sur vingt-cinq.

2 - Leur projet, leurs arguments

Aujourd'hui, les classes dirigeantes veulent à nouveau s'attaquer à nos retraites. Pour cela, elles déroulent tout un arsenal argumentatif.

L'argument massue pour réformer le système de retraite est le prétendu déficit abyssal de la branche vieillesse de la sécurité sociale. Nos dirigeants chiffrent ce déficit à 8,1 milliards d'euros en 2009.

Ils prétendent que le déficit va se creuser parce que la durée de vie augmente, et avec elle le nombre de retraités. Il y avait 11 millions de retraités en 2000, ils seront 21 millions en 2040. Et la société va connaître le départ massif à la retraite de la génération du « Baby-boom ». Ils annoncent des chiffres catastrophistes : alors qu'il y avait quatre actifs pour un retraité en 1960, il n'y en aura plus qu'1,5 pour un en 2020.

C'est avec l'ensemble de ces arguments que le gouvernement veut nous démontrer que notre

système de retraite n'est pas viable.

Il brandit la menace d'un scénario à la grecque pour renforcer cette idée : « si nous ne réformons pas maintenant les retraites, notre État va être en faillite ! »

LE PROJET DU GOUVERNEMENT EST

CLAIR :

. Reculer l'âge de départ à la retraite à 62 ans avec décote et à 67 à taux plein.

Le taux d'emploi des 55-59 ans n'est que de 55,4% en France, parce que les entreprises préfèrent jeter à la porte ces salariés qu'elles jugent moins rentables. Augmenter l'âge légal de départ à la retraite signifierait en réalité transformer une partie des pensions en indemnités chômage.

. Augmenter la durée de cotisation.

La loi Fillon de 2003 prévoit un passage à 41,5 annuités de cotisation en 2020.

La réforme des retraites concerne l'ensemble de la société, y compris la jeunesse. Eric Woerth prétend que cette réforme a été faite « pour les jeunes d'aujourd'hui ». Il est vrai que pour un jeune aujourd'hui, la retraite paraît être quelque chose de lointain, quand on est occupé à chercher du travail pour financer ses études ou tout simplement pour survivre. Mais par cette réforme, pendant qu'il détruit petit à petit notre éducation (LRU, réforme Chatel, Masterisation, réforme du BEP, du Bac pro, suppressions de postes...), le gouvernement cherche à nous précariser dès aujourd'hui et pour toute notre vie.

Pour les jeunes générations, l'entrée sur le marché du travail se fait de plus en plus tardivement du fait de l'allongement de la durée d'étude et de l'augmentation du niveau de qualification exigé. Mais même avec un diplôme en poche, il est difficile de trouver un premier emploi stable. L'âge moyen d'entrée dans le monde du travail se fait aux alentours de 27 ans. Avant cet âge, en enchaînant

CDD, emplois à temps partiels ou autres boulots précaires, les jeunes accumulent en moyenne deux annuités de cotisation. De fait, notre génération ne pourra pas partir à la retraite avant 67 ans pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein. Et pourtant, le gouvernement veut encore allonger la durée de cotisation. Pour nombre d'entre nous c'est la garantie de travailler jusqu'à la mort.

Cette réforme touchera directement les jeunes qui entrent très tôt sur le marché du travail (entre 14 et 16 ans). Ils devront attendre 62 ans pour partir, soit deux années de travail en plus, alors qu'ils auront largement rempli leur « contrat » en terme d'annuités de cotisation.

Enfin, si l'on recule l'âge légal de départ à la retraite, de fait, on oblige les actifs à travailler plus longtemps. Automatiquement, le nombre de places sur le marché du travail pour les jeunes qui veulent s'insérer est réduit. Si la réforme est mise en place, en un an

ce seront un million d'emplois qui ne seront plus disponibles pour les jeunes.

Aujourd'hui déjà, la majorité des salariés part à la retraite avec un handicap majeur. La durée de vie augmente. Mais l'espérance de vie en bonne santé n'est que de 63,1 ans pour les hommes et 64,2 ans pour les femmes.

. Baisser le montant des pensions.

Comment peut-on envisager cette option alors que plus d'un million de retraités vivent sous le seuil de pauvreté et que 50% touchent une pension inférieure à mille euros ?

LEUR OBJECTIF : LES FONDS DE PENSION

A l'inverse du principe de salaire socialisé, le gouvernement et le patronat voudraient mettre en place des régimes par capitalisation. Chaque salarié épargnerait pour sa propre retraite et les banques

RÉFORME DES RETRAITES :



POUR NE PAS PERDRE NOTRE VIE À LA GAGNER...



pourraient allégrement spéculer avec cet argent, au risque de tout perdre.

La création de fonds de pension privés est encouragée par le faible montant des retraites. De nombreux salariés cherchent déjà à augmenter le niveau de leur retraite en épargnant...

3 - Nos arguments, nos solutions

POURQUOI LES CAISSES SONT VIDES ?

Ce qu'on oublie de mentionner le gouvernement c'est pourquoi les caisses sont vides.

Le premier responsable c'est le chômage de masse qui touche plus de 5 millions de personnes en France, soit autant de travailleurs qui ne cotisent pas. Pourtant, malgré les bénéfices, les entreprises continuent de licencier tout en empochant les aides publiques. Et l'État lui-même devient le plus grand destructeur d'emplois avec le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Le deuxième problème, c'est le blocage des salaires. Plus ils sont bas moins, les cotisations sont importantes. En vingt-cinq ans, la répartition capital/travail est passée de 30/70 à 40/60. Ainsi, ce sont 10 points de richesses qui sont passés de la poche des salariés à celle des patrons.

Mais le déficit c'est aussi le pillage de la Sécurité sociale par la multiplication des exonérations de « cotisations patronales ». Comme nous le disions plus haut, les seules cotisations sont celles des travailleurs. Exonérer les patrons, c'est en fait baisser les salaires, via la part socialisée. Et le montant de ce vol s'élevait à 3,6 milliards d'euros en 2008.

LE FAUX ARGUMENT DE L'AUGMENTATION DE LA DURÉE DE VIE

La classe dirigeante brandit l'argument de l'augmentation de la durée de vie. Mais ceci n'est pas une nouveauté. La durée de vie a toujours augmenté grâce à ce qu'on appelle le progrès. Pourtant, cette augmentation de la durée de vie s'est toujours accompagnée d'une baisse du temps de travail. Ce qu'on oublie de signaler le gouvernement, c'est la hausse de la productivité du travail. Aujourd'hui deux actifs produisent plus que quatre actifs en

1960. Il y a donc toujours plus de richesses qui sont produites. En France, par exemple, il y a dix fois moins d'agriculteurs aujourd'hui qu'en 1945. Pourtant, nous ne connaissons pas la famine !

Le problème des retraites n'est pas un problème démographique mais bien de répartition des richesses produites. Pour financer les retraites, il faut reprendre ce qu'on nous a volé.

Pour financer les retraites il faut augmenter les salaires, en finir avec le chômage et la précarité, prendre l'argent là où il est.

En augmentant les salaires de 300 euros, ce seraient 66 milliards d'euros en plus pour la Sécurité Sociale.

En permettant aux 5 millions de chômeurs d'avoir un emploi, ce seraient 65 milliards d'euros de cotisations en plus.

Les contrats précaires sous-payés et les temps partiels sont exonérés de cotisations. Ces contrats sont la plupart du temps imposés. Pourtant, 1,2 millions d'emplois à temps plein en plus représenteraient 20 milliards d'euros de cotisation vieillesse en plus.

Le financement des retraites est un choix de société. Cette question concerne tout le monde et tout particulièrement les jeunes. Génération « no future » n'est pas seulement un slogan. Nous sommes la première génération à savoir qu'elle vivra moins bien que celle de ses parents. L'avenir que nous promet cette société n'est que précarité, chômage et salaires de merde. Une réforme des retraites signifierait en plus subir ces conditions de travail jusqu'à notre mort !

NOUS EXIGEONS :

- . La retraite à 60 ans à taux plein**
- . 37,5 annuités de cotisation et pas un jour de plus !**
- . La comptabilisation des périodes d'études, de formation, d'inactivité forcée et de stages dans les années de cotisations.**

Pour financer les retraites :

- . Il faut en finir avec le chômage et la précarité. Pour travailler tous, il faut travailler moins : 32 heures hebdomadaires.**

. Un CDI pour tous, interdiction des contrats précaires.

. Il faut mettre fin aux exonérations patronales et exiger leur remboursement.

4 - Comment se battre ?

Le gouvernement est déterminé à faire passer sa réforme. Pour tenter d'enrayer la crise qui les touche, les capitalistes veulent revenir sur tous les acquis qu'ils avaient été obligé de concéder aux travailleurs. Les pays de l'Union européenne viennent d'adopter un « plan de sauvetage » pour « rassurer les marchés ». Mais en échange, ils disent à leur population qu'il va falloir se serrer la ceinture et adoptent des plan de rigueur. Ils tentent de faire passer la pilule en invoquant l'intérêt général.

Ce n'est pas aux jeunes, pas aux travailleurs de payer pour une crise qui n'est pas la nôtre. Nous refusons de payer pour rembourser les intérêts de la dette aux banques à qui, il y a quelques mois à peine, les États donnaient des milliards d'euros pour éviter la faillite du système.

La majorité des jeunes et des salariés refuse cette réforme des retraites. Maintenant, il faut organiser une riposte qui permette de les stopper. Il faut construire ce mouvement d'ensemble, cette grève générale.



Nous devons mettre l'ensemble de nos forces pour construire la mobilisation. Face à des directions

syndicales qui ne font rien pour engager une bataille d'ampleur, seule une mobilisation forte et ancrée à la base permettra de faire changer la situation sociale. C'est pourquoi dès maintenant, il faut construire des collectifs unitaires locaux dans nos facs, nos lycées, nos lieux de travail. Peut-être que la jeunesse ne sera pas le fer de lance de cette mobilisation, mais mettre en place ce type de cadres est un moyen pour que les jeunes puissent prendre part à la bataille si la mobilisation décolle chez les salariés et d'encourager cette mobilisation en montrant que les jeunes se bougent aussi.

II - S'ORGANISER AU NIVEAU LOCAL

L'assemblée générale

L'AG doit être le lieu le plus démocratique. C'est là que toutes les décisions se prennent, pas seulement le blocage.

C'est un mode supérieur au vote à bulletin secret où l'on se contente de répondre OUI ou NON à une question (par exemple : « pour ou contre le blocage »).

On commence par exposer pourquoi on se bat, puis on voit les moyens d'action. Chacun peut proposer des revendications (nationales ou locales, en termes de conditions d'études ou de droits démocratiques concernant la mobilisation) et des moyens d'action.

Si ce lieu est choisi pour organiser les votes (sur le blocage, les revendications...), c'est parce que c'est le lieu où le plus de lycéens sont réunis et donc le lieu le plus légitime. L'AG permet de ne pas déconnecter les votes des débats.

Concrètement

Pour que chacun puisse s'exprimer et participer au débat, il faut une tribune (ou une présidence) qui se charge de distribuer la parole et d'organiser la discussion et les votes (donc de récapituler les propositions au moment des votes).

Ordre du jour, introductions et listes d'inscrits

Le moyen le plus démocratique pour que chacun s'approprié le débat est de répartir le temps de l'AG en trois parties (ou plus) :

1. Pourquoi on se bat
2. Perspectives d'action
3. Votes

Il faut que quelqu'un introduise chaque point.

Pour que le débat ait lieu dans les meilleures conditions, le mieux est de prendre une liste d'inscrits. Chaque élève qui souhaite prendre la parole lève la main et la tribune l'inscrit sur une liste. Elle distribue la parole dans l'ordre dans lequel chacun a levé la main. Si trop de monde s'inscrit, elle peut proposer de limiter les interventions à deux ou trois minutes. Pour éviter d'exploser le temps de l'AG, il faut minuter chaque point (exemple : 30 minutes sur les revendications, 20 minutes sur les perspectives, 10 minutes pour les votes...). Lorsqu'il y a beaucoup d'inscrit, il faut annoncer une « liste de clôture », c'est-à-dire qu'on dit au début d'une intervention que les derniers qui veulent parler peuvent lever la main pendant la prochaine intervention ; après, la liste sera close et il ne sera plus possible de s'inscrire. Quand l'intervention est finie, il faut récapituler la liste d'inscrits pour vérifier qu'on n'a oublié personne.

Votes

A la fin des débats, la tribune doit avoir noté les propositions de votes et les avoir réparties en deux catégories : revendications et moyens d'action.

Exemple : quelqu'un a proposé « Retrait de la réforme » et quelqu'un d'autre a proposé « participation à la manif de demain à Paris ». On commence par voter sur les revendications, puisque c'est seulement si on est d'accord sur les objectifs qu'on peut décider d'agir ensemble.

Cela est mieux qu'un référendum « OUI » - « NON » car une fois qu'on est d'accord sur des revendications, on doit poser la question de « Comment » : on ne répond pas à ça par Oui ou Non, mais en discutant et en élaborant.

Les types de votes

- LES VOTES « POUR » OU « CONTRE »

Exemple, quelqu'un propose de participer à une manif

On peut voter pour, contre, s'abstenir (cela veut dire qu'on se range à l'avis majoritaire) ou ne pas prendre part au vote (cela veut dire qu'on pense que le vote n'a pas lieu d'être : si c'est « NPPV » qui est majoritaire, le vote est repoussé à la prochaine AG).

Donc, concrètement, la tribune annonce le vote puis demande « qui est pour ? », « qui est contre ? », « qui s'abstient ? », « qui ne prend pas part au vote ». Pour compter les voix, il faut des gens d'opinions différentes, afin qu'il n'y ait pas de contestation des résultats.

- LES VOTES « ALTERNATIFS »

Exemple, quelqu'un propose de participer à la manif de l'après-midi et quelqu'un propose de rester occuper le lycée toute la journée.

On ne peut pas voter pour les deux, donc il faut soumettre les propositions l'une contre l'autre.

Concrètement, la tribune annonce les deux (ou plus) propositions puis demande « Qui vote pour la proposition 1? », « qui vote pour la proposition 2? », « qui s'abstient? », « qui ne prend pas part au vote? ».

- LES ÉLECTIONS DE DÉLÉGATIONS

On peut élire des délégations pour plusieurs choses (rencontrer l'administration, se rendre à une AG de profs, se rendre à une coordination avec d'autres lycées...); dans ce cas, il faut avoir voté le principe de l'envoi de ces délégations dans les moyens d'action.

On procède à leur élection à la toute fin, puisque les délégations auront un mandat : ce qui a été voté par l'AG.

Il faut déterminer combien de personnes participent à cette délégation ; s'il y a autant de candidats que de places, on fait un vote global sur l'ensemble de la délégation (mais on peut s'opposer à ce qu'une personne y participe, par exemple si un anti-grève veut aller rencontrer l'administration !). S'il y a plus

de candidats, il faut procéder à un vote personne par personne. Les premières en nombre de voix sont élues dans la délégation. On peut aussi essayer de se mettre d'accord pour faire des délégations représentatives (s'il y a plusieurs opinions qui se sont exprimées, s'il y a plusieurs sensibilités politiques ou syndicales présentes, si on veut qu'il y ait des délégués issus de plusieurs niveaux de classes et filières, une délégation paritaire hommes-femmes, etc.).

Le comité de mobilisation

Le comité de mobilisation est une réunion de lycéens mobilisés, alors que l'AG est la réunion de tous les lycéens, mobilisés ou non.

Il peut être élu ou réunir tous les lycéens volontaires. Dans tous les cas, le moment où il se réunit et son rôle doivent être dits en AG.

Le comité de mobilisation est à la fois un secrétariat et un état major de l'AG.

Il applique les décisions de l'AG, écrit le tract du lycée, organise le blocage, organise le départ en manif, se préoccupe du matériel nécessaire (mégaphone, banderole, papier pour les tracts et les affiches...).

Mais le comité de mobilisation n'a pas qu'un rôle technique. Écrire un tract, c'est forcément réfléchir à une politique et à des arguments. Le comité doit aussi produire des argumentaires, pour faire des interventions dans les classes ou discuter avec les lycéens non mobilisés. Il doit enfin préparer les AG, les annoncer, s'occuper du lieu, de l'heure, de l'affichage, de l'information, mais aussi préparer les introductions aux différents points.

Quand la mobilisation peine à décoller, qu'il y a très peu de monde en AG ou en manif, le comité de mobilisation est ce qui réunit les lycéens qui veulent se mobiliser, même s'ils ne sont qu'une poignée. C'est en se réunissant quand même et en prenant en charge l'ensemble des tâches que ces lycéens pourront faire arriver au déclin.

III - LES MÉTHODES DE LUTTE

Il n'y a pas trente-six solutions pour gagner contre le gouvernement. Il faut être nombreux et déterminés. Il faut un mouvement de la majorité des jeunes, des salariés et des retraités pour bloquer l'économie et forcer les dirigeants à retirer la réforme des retraites.

Le rôle des manifestations et des rythmes de mobilisation

Les manifestations sont primordiales. Elles permettent de montrer que nous sommes nombreux et donc de motiver ceux qui pensent que se mobiliser ne sert à rien, que ce serait peine perdue. Elles donnent confiance dans l'action collective. Il faut sans cesse rappeler la nécessité de manifester, en plus d'un blocage par exemple, car ça permet de se retrouver avec tous les lycéens mais aussi les étudiants, salariés et retraités du coin pour la même cause, avec les mêmes slogans. Une manifestation réussie c'est un mouvement qui grandit...

La question du blocage

Un blocage peut être un bon moyen pour mobiliser les lycéens, car il permet d'enlever la pression des parents et de l'administration sur les absences. Mais un blocage sans manifestation derrière ou trop répété peut aussi démoraliser les lycéens. Il faut donc aviser suivant la situation locale et nationale.

Selon le degré de développement d'une mobilisation, les rythmes sont différents. Pour l'instant, les journées de mobilisation sont assez espacées. Mais si la mobilisation prend de l'ampleur, il est possible que l'on aille jusqu'à deux manif par semaine, voire plus. Il faut que ce soient les lycéens eux-mêmes qui fixent le rythme, en assemblées générales inter-lycées, en tenant compte des dates fixés par



www.npa2009.org - <http://npajeunes.free.fr>
contact-jeunes@npa2009.org

les salariés. Mais il est parfois nécessaire que les jeunes se mobilisent seuls pour entraîner le reste de la société. On peut alors maintenir la pression en faisant des actions (blocages d'axes routiers, actions symbolique, débrayage de lycées, diffusions de tracts, etc...).

Pour que le mouvement devienne majoritaire, il faut que ceux qui sont convaincus de la lutte dégagent du temps. On ne peut pas assumer toutes les tâches - écriture de tracts, discussions avec les lycéens non mobilisés, organisation d'AG, d'actions, prise de contacts, analyses de la réforme - en continuant d'aller en cours. Il faut donc se mettre en grève. Les lycéens n'ont pas formellement le droit de grève. Parfois, le blocage est la solution pour empêcher les sanctions (administratives ou parentales) contre ceux qui ratent les cours, et même pour matérialiser le fait d'être en grève.

C'est sortir de la routine pour réfléchir et agir, s'organiser collectivement. Mais il faut justement éviter que le blocage soit pris en charge par une minorité tandis que la plupart des lycéens déserte le bahut. Le blocage sert à permettre à la majorité d'aller en manif. Il n'est pas automatique et s'il se révèle qu'il ne permet pas d'être plus nombreux en manif, mieux vaut ne pas le sacraliser. En tous cas, il faut, quoi qu'il arrive, proposer des choses à faire sur un blocage : AG, départ en manif vers d'autres lycées, actions... Quitte à ce que des lycéens restent devant le lycée bloqué pour accueillir ceux qui arrivent et discuter avec eux pour les convaincre de rejoindre le mouvement.

Passages dans les classes

Pour que le mouvement soit majoritaire, il faut s'assurer de discuter avec chaque lycéen. Les tracts permettent de s'adresser à beaucoup de monde, mais ils ne remplacent pas les discussions, d'autant que tout le monde ne les lit pas. Pour annoncer une manif ou une AG, le mieux est de passer dans les classes.

Evidemment, cela suppose un certain rapport de force avec l'administration, car il arrive qu'elles mettent des bâtons dans les roues, et si possible de se mettre d'accord avec les profs pour qu'ils laissent les lycéens intervenir.

On peut procéder de plusieurs manières. Soit, après avoir demandé l'autorisation au professeur, on fait une petite intervention, que l'on a préparée à l'avance, pour donner les revendications et les perspectives du mouvement. Soit on entre dans la salle, on s'assoie et on lance un débat avec la classe. Cette façon prend plus de temps et elle est plus « culottée », mais elle permet d'amener les lycéens à leurs propres réflexions.

Débrayages

Le débrayage consiste à entrer dans un lycée en chantant des slogans pour motiver des lycéens non mobilisés. Cette action est fréquemment utilisée et porte ses fruits. Lorsqu'il est organisé dans des lycées qui ne sont pas mobilisés, il peut permettre de motiver les lycéens et de les inciter à rejoindre

le mouvement.

Les débrayages peuvent aussi se faire de lycée en lycée, le matin afin d'annoncer une manifestation, soit l'après-midi, soit dans la suite du débrayage. Les débrayages ont l'intérêt de motiver aussi les lycéens qui débrayent les autres. Ils sont très utiles en début de mouvement.



IV - SE COORDONNER ET ÉTENDRE LA MOBILISATION

Pour gagner face à la politique du gouvernement, un mouvement massif et organisé sur la durée est nécessaire. C'est la première leçon des mouvements sociaux de ces dernières années, que ce soient ceux des travailleurs ou bien ceux de la jeunesse, contre le CPE en 2006 ou contre la réforme Darcos en décembre 2008. Pour nous, lycéens, il faut aussi pousser les travailleurs à entrer en dans la bataille, car ils peuvent empêcher l'économie de tourner. Comment se mettre en lien avec les lycées des alentours, au niveau régional et au niveau national, et favoriser la meilleure structuration possible pour étendre la grève et gagner ?

Se coordonner localement

AVEC LES LYCÉES DES ALENTOURS

Quand on construit la lutte sur son lycée, il faut à la fois la faire progresser quotidiennement au niveau local, convaincre chaque fois plus de lycéens de son bahut, et en même temps, essayer de tisser des liens avec les lycées aux alentours. Cela peut débiter, lorsqu'il n'y a pas encore de mouvement sur les lycées en question, par un travail d'information régulier (diffusions de tract, affiches, interventions...) et en prenant des contacts, avoir des discussions régulières, les aider à construire un comité de mobilisation, à faire des AG. En période de mouvement, les débrayages sont un bon moyen d'être de plus en plus nombreux.

Débrayer les autres lycées peut se faire de manière organisée, quand on connaît des lycéens mobilisés dans d'autres établissements. On se met d'accord pour dire que le lycée X part en manif en premier, passe devant le lycée Y pour former un cortège plus gros, puis qu'ils vont ensemble chercher le lycée Z, etc. Si un seul bahut est vraiment mobilisé, c'est à lui d'aller chercher les lycées des alentours, c'est aussi un moyen de faire rentrer en action de nouveaux lycées et de se mettre en lien. En début de mouvement, un seul lycée organise ce parcours. Mais il faut chercher à organiser des réunions inter-lycées pour organiser ces parcours d'un commun

accord entre tous.

L'organisation au quotidien de la grève requiert un minimum de préparation et de centralisation, il est donc bien de mettre en place un cadre de discussion régulier entre les lycéens qui agissent dans des bahuts proches, mais aussi avec les étudiants mobilisés, avec par exemple une coordination de quartier ou de département ou encore un collectif unitaire contre la réforme. Ce cadre ne doit pas seulement organiser la grève « techniquement » (se contenter de faire des parcours de débrayages). Il doit permettre d'élaborer et de proposer une orientation à la mobilisation et de coordonner une activité commune, de discuter des prochaines actions... C'est la meilleure stratégie pour gagner et c'est ce qu'il y a de plus démocratique.

A L'ÉCHELLE LOCALE PLUS LARGE

De même, il faut se préoccuper de construire de tels cadres à un niveau local mais plus large : une agglomération (grande ville et sa banlieue), des bouts de départements, voire d'une région. Le plus simple pour les mettre en place, c'est de convoquer des assemblées générales jeunes après les manifs. Ces AG permettent d'échanger avec plus de monde et donc d'apprendre les uns des autres. Elles permettent de décider des parcours de manifs, d'organiser le déroulement de ces manifs, d'autres actions... S'il y a des cas de répression, elles permettent que tous les jeunes d'une région ripostent ensemble, par exemple en se rassemblant devant un commissariat, le tribunal, l'inspection académique...

L'idéal est que les lycéens et étudiants présents à ces assemblées soient élus dans leurs lycées et fassent pour les y représenter. Ça permet que ceux qui ne peuvent pas s'y rendre aient un contrôle sur ce qui s'y discute. Ça permet aussi de s'assurer que chaque lycée va être représenté. A la fin de l'AG, il peut être utile qu'une petite équipe soit élue pour appliquer les décisions (déposer un parcours, écrire et tirer un tract, prendre contact avec les organisations d'enseignants...).

Se coordonner au niveau national

Nous faisons face à un gouvernement national. Ses attaques concernent l'ensemble du territoire. Il mène la même politique partout en même

temps. Il est structuré avec un gouvernement central. Il a des relais régionaux (les 26 recteurs d'académies qui prennent directement leurs ordres du Ministère de l'Éducation), départementaux (les inspections d'académies qui sont contrôlées par les recteurs ; les préfets qui prennent leurs ordres du Ministère de l'Intérieur) et locaux, avec les chefs d'établissements.

Un mouvement n'a aucune chance de gagner s'il ne tend pas à autant d'efficacité. Si les différentes villes manifestent à des dates différentes, avec des revendications qui ne sont pas les mêmes, impossible de mettre une pression suffisante sur une machine de guerre aussi rodée que l'État !

L'importance de l'auto-organisation

Quand il n'y a pas de mouvement, ce sont les organisations permanentes, les syndicats, les associations, les partis, qui prennent l'initiative des dates de manifestation. Mais ces organisations, même quand elles sont unies, ne représentent pas l'ensemble des jeunes et des salariés. Certaines sont même très intégrées à l'État, qui les finance et leur donne un certain pouvoir. Quand la tension monte entre l'État et la jeunesse, certaines organisations sont prises en étau entre la combativité des personnes organisés et le Ministère qui leur demande de calmer le jeu.

Un mouvement démocratique et efficace doit donc se doter d'une structure qui représente tout le monde au niveau national, à la fois parce que nous faisons face à un gouvernement centralisé et parce que parfois les organisations traditionnelles ne prennent pas leurs responsabilités. Cette structure, c'est la coordination nationale lycéenne et/ou étudiante. Elle n'existe qu'en période de mouvement très fort, car il faut que dans plusieurs régions, dans plusieurs départements, dans plusieurs villes, dans plusieurs lycées, il y ait des assemblées générales fortes.

Mais pour les jeunes du NPA, les AG et coordinations représentent aussi autre chose : l'auto-organisation des jeunes et des travailleurs correspond à notre projet de société. Nous nous battons contre les attaques et essayons de les repousser une par une. Mais d'une manière générale, nous voulons en finir avec cette société, dans laquelle une minorité décide pour la majorité. La démocratie qui se met en place dans les mouvements sociaux doit aussi

être le laboratoire d'un fonctionnement pour la société de demain.

Avoir une politique pour tout le monde

Le plus souvent, une AG de ville lance un appel à une coordination nationale. Cet appel doit être relayé dans les autres régions et les AG doivent décider de répondre à cet appel en envoyant des délégués. Ceux-ci doivent être élus pour être représentatifs de leur AG. Ils doivent représenter les différentes orientations qui existent, être légitimes pour représenter le mouvement.

La coordination est la direction du mouvement : c'est elle qui est la plus légitime pour dire quelles sont les revendications, c'est-à-dire les conditions sans lesquelles la grève ne s'arrêtera pas. C'est elle qui décide des dates de manifestations. Si des négociations doivent avoir lieu, c'est elle qui doit être l'interlocutrice du gouvernement. Si le mouvement cherche à se lier avec d'autres secteurs, par exemple les profs, les étudiants, d'autres secteurs en lutte, c'est elle qui doit également être leur interlocutrice. Sans quoi, ce sont des syndicats non élus, non contrôlés et pas toujours représentatifs qui s'en chargeront.

Être une direction, ça ne veut pas dire donner des ordres ou imposer quoi que ce soit. La coordination commence par tracer un état des lieux de la mobilisation et doit proposer une politique pour tout le monde.

Sur les revendications, elle reprend celles qui font accord entre tout le monde ou qui permettent d'étendre la mobilisation. Si dans plusieurs villes il n'y a que des revendications concernant les lycées généraux mais qu'ailleurs il y a des lycées pro en lutte, il est important de reprendre les revendications des lycées pro, même si elles ne concernent pas tout le monde. Sinon, la coordination exclurait une partie du mouvement. Mais si dans une région les lycéens se battent pour des revendications locales qui ne concernent pas directement les autres lycées ou qui ne font pas accord, il faut faire attention à ne pas diviser le mouvement. Il faut garder des revendications qui maintiennent l'unité.

Sur les moyens d'action, la coordination prend en compte les difficultés qui existent à un endroit, les expériences qui ont réussi ailleurs. Elle tente

de faire une synthèse, de proposer une orientation qui convient à tout le monde, de fixer des rythmes de manifs qui peuvent être repris aussi bien dans les villes très mobilisées que là où le mouvement peine à démarrer. Evidemment, là où la mobilisation est plus avancée, on peut décider de participer aux dates appelées nationalement, tout en ayant aussi d'autres dates et initiatives locales.

Une structure efficace et démocratique

Il est difficile de faire une politique parfaite, adaptée à tout le monde. La coordination peut faire des erreurs. C'est pourquoi elle peut se doter d'un comité national, une équipe plus restreinte qui se voit entre deux coordinations pour réagir à de nouvelles annonces du gouvernement, s'exprimer dans les médias, etc... Mais la condition la plus importante à respecter est la révocabilité des élus. Dans les institutions de l'État, si les électeurs ont un désaccord avec la politique d'un élu, ils doivent attendre les prochaines élections, même si elles sont dans plusieurs années. L'auto-organisation suppose au contraire qu'un élu peut être révoqué. Un lycéen ou un étudiant est élu pour aller à une coordination, pas pour aller à toutes. On réélit les délégués à chaque fois, tout comme les équipes élus par les coordinations. Et si quelqu'un a mal représenté l'AG à la coordination, on peut le révoquer à chaque fois.

V – L'ÉDUCATION, NOUS PRECARISER POUR TOUTE NOTRE VIE

Éducation

Depuis maintenant plusieurs années l'Éducation est la cible de contre-réformes des gouvernements successifs de droites comme de « gauche ». De la fac au lycée les attaques sont bien souvent les mêmes. Elle est touchée, dans son ensemble, par des suppressions de postes. Sarkozy a lancé un plan de 80 000 suppressions sur 5 ans (à partir de 2008), ce qui signifie une dégradation de la qualité de l'enseignement avec des classes surchargées dans les collèges et les lycées. C'est aussi moins de personnels dans les universités avec des parcours supprimés en début d'année, des files d'attente plus longues dans les scolarités...

L'objectif principal du gouvernement pour les jeunes c'est d'individualiser et dégrader la valeur de nos diplômés, pour faire ainsi en sorte qu'ils n'apportent plus aucune garantie collective quand nous entrerons sur le marché du travail. C'est le sens des dernières réformes.

LA RÉFORME DU BAC PRO (2009)

Elle supprime le BEP et fait passer le Bac pro en trois ans au lieu de quatre. Avant, on pouvait faire un BEP en deux ans, puis continuer deux années de plus pour avoir un Bac pro. Désormais, le BEP n'a plus de valeur car il n'est plus délivré. Les élèves qui continuaient les études après le collège sortaient de l'école avec un diplôme, il faut maintenant étudier trois années après le brevet pour sortir avec un diplôme. Cela signifie que davantage de jeunes entreront sans diplôme sur le marché du travail, c'est donc une main d'oeuvre que



les patrons peuvent payer moins cher et exploiter encore plus...

En 2010-2011, c'est la pire attaque imaginable qui est passée contre le Bac pro. Désormais, la majorité des épreuves va passer en contrôle continu, c'est-à-dire avec les notes obtenues en cours d'année. Les épreuves nationales disparaissent (sauf pour le français et l'histoire-géo, qui n'ont qu'un faible coefficient). D'un lycée à l'autre et même d'un prof à l'autre, la sévérité n'étant pas la même, le diplôme n'aura pas non plus la même valeur.

LA RÉFORME DARCOS-CHATEL DU LYCÉE (2010)

Elle vise à changer les parcours qui préparent aux différents Bac pour intégrer davantage de modules, d'options, qui vont donner un Bac «à la carte». Derrière le côté alléchant de pouvoir choisir soi-même ses options et son parcours, se cache une réalité toute différente. Tous les lycées ne proposent pas les mêmes options et enseignements d'exploration. Les lycées de quartiers aisés vont délivrer des options qui préparent aux classes prépa, aux grandes écoles et aux études longues. Dans les établissements de quartiers populaires, ce seront des options pour se « professionnaliser », préparer une insertion à court terme sur le marché du travail, directement adaptées aux besoins du patronat. En individualisant les parcours du Bac, on supprime sa valeur nationale. Nous n'aurons plus « le » Bac mais « un bac. » L'employeur ne regardera plus notre diplôme mais notre « livret de compétences » et on devra négocier individuellement ses droits et son salaire.

CÔTÉ FAC

La loi «Liberté et responsabilités des universités» (LRU), votée en 2007, ainsi que les réformes qui ont suivi (financement sur critères de performance, opération campus avec la création d'une dizaine de pôles d'excellence...) instaurent des universités à deux vitesses. D'un côté quelques facs allègrement financées qui délivreront des diplômes reconnus à l'échelle internationale, de l'autre une majorité qui délivrera des diplômes (notamment professionnalisants) qui ne seront reconnus que dans quelques entreprises du bassin local d'emploi. Les réformes de ces dernières années ont non seulement dégradés la valeur de nos diplômes dans les universités, mais se sont aussi accompagnées

de nombreux reculs en termes de droits étudiants

La sélection s'accroît à l'entrée en licence ou en master, les frais d'inscription augmentent... Les facs préfèrent s'assurer d'avoir des taux de réussite prestigieux plutôt que de permettre un accès à l'éducation pour tous.

Enfin, la réforme de la « masterisation » a repoussé les concours de l'enseignement du niveau bac + 3 au niveau bac + 5. Le gouvernement va créer une masse de précaires dans l'Éducation nationale, qui n'auront pas le concours de prof et donc pas le statut de fonctionnaires. Ils travailleront comme professeurs contractuels. Ils n'auront aucune garantie du temps qu'ils seront employés dans un établissement.

Une seule logique

Que ce soit dans l'Éducation ou pour la réforme des retraites, on voit bien que la logique du gouvernement est la même : faire de nous une main d'oeuvre précaire et corvéable à merci. En cassant nos garanties collectives, le gouvernement nous individualise et met à bas toute forme de solidarité (conventions collectives, système de retraites par répartition...).



- www.npa2009.org -
- <http://npajeunes.free.fr> -
- contact-jeunes@npa2009.org -

Se battre pour nos retraites, c'est se battre contre la logique qui voudrait que nous payions une crise dont nous ne sommes pas responsables. C'est refuser la précarité, aujourd'hui comme demain. C'est défendre un système géré par et pour ceux qui créent les richesses et non par ceux qui profitent du travail des autres. C'est nous battre tous ensemble, jeunes et moins jeunes, travailleurs, privés d'emploi ou scolarisés. C'est exiger une autre répartition des richesses, une autre organisation du travail. C'est établir les bases d'une autre société, sans classe et sans exploitation !

VI - DU CÔTÉ DES REVENDICATIONS ET SLOGANS

Une plateforme de revendications imaginable :

- Retrait de la loi Woerth sur les retraites
- Retraite à 60 ans à taux plein
- Retour à 37,5 annuités de cotisation, prise en compte des périodes d'études, de formation de stage et d'inactivité forcée
- Arrêt des exonérations pour les entreprises, augmentation des salaires
- Arrêt des suppressions de postes, abrogations des réformes de la seconde et du bac pro.
- Arrêt des expulsions, liberté de circulation et d'installation

Slogans :

Y'en a assez, assez, assez d'cette société
Qui n'offre que le chômage et la précarité
Engraisse les actionnaires
Et répand la misère

A ceux qui veulent, casser nos retraites/précariser
les jeunes/casser l'service public

Les jeunes répondent RESISTANCE !

Qui sème la misère, récolte la colère

Sarkozy/Eric Woerth/la réforme au Kärcher

Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère,

On n'en veut pas de cette société là

Tout est à nous, rien n'est à eux, ils veulent tous
nous précariser

Retraites à 60 ans, de vrais emplois pour tous

Ou alors ca va péter !

Et qu'est ce qu'on veut ? Nos retraites

Comment ? A taux plein

Quand ça ? A 60 ans

La retraite (bis)

À 60 ans (bis)

On s'est battu pour la gagner

On se battra pour la garder !

De vrais emplois

De vraies retraites

Assez, assez

De précarité !

Précaires à 25 ans

Chômeurs à 67

Retrait, retrait

De la réforme des r'traites

VII - LA RÉPRESSION

Nos droits

Tous les droits lycéens ont été gagnés après une lutte. Par exemple, les délégués de classes sont apparus après mai 68, les CVL après le mouvement de 1998. Ces quelques droits sont très peu respectés, voir bafoués. Lorsque nous entrons au lycée, on nous bassine avec nos devoirs sans vraiment nous informer de nos droits. Le plus important à retenir est que si ces droits ont été obtenus par le rapport de force, il n'y a que par le rapport de force qu'ils seront maintenus, respectés et que d'autres seront gagnés. Cependant, il peut être utile de connaître les textes officiels.

Voici les différents droits des lycéens et les articles s'y référant :

- Le droit de réunion : il est très utile d'organiser des réunions sur son lycée. Tout élève est libre d'en organiser une. Elle peut traiter d'un sujet d'actualité. Pour l'organiser, il faut prévenir l'administration pour obtenir une salle. Pour faire intervenir des gens extérieurs à l'établissement, il faut écrire une lettre au proviseur qui peut examiner cette demande en conseil d'administration. En cas de refus de la part de l'administration, on peut se référer à article 3-3

du décret 85-924 : « Dans les EPLE du second degré, la liberté de réunion s'exerce dans les conditions ci-après : (...) dans les lycées, à l'initiative (...) d'un groupe d'élèves de l'établissement pour des réunions qui contribuent à l'information des élèves ».

- Le droit de manifestation : les lycéens ont-ils le droit de manifester ? Oui, car aucun texte de loi ne l'interdit. Or, l'article 5 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (préambule de la constitution française) stipule que « tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché ». Toute sanction prise à l'égard d'un élève parce qu'il aurait manifesté serait illégale. Un établissement ne peut refuser un motif d'absence. L'article L 131-8 du Code de l'éducation relatif aux absences des élèves énonce les motifs valables : « maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent. Les autres motifs sont appréciés par l'inspecteur d'académie. Celui-ci peut consulter les assistantes sociales agréées par lui, et les charger de conduire une enquête, en ce qui concerne les enfants présumés réfractaires. » L'administration n'est donc pas en mesure de refuser ce motif d'absence.

- Le droit d'affichage : pour prévenir des réunions où des journées de mobilisation il est très pratique



de pouvoir mettre des affiches. Normalement, tous les lycées doivent mettre un panneau d'affichage à disposition des élèves. Les lycéens peuvent théoriquement librement exposer leurs affiches. Elles ne doivent pas être « partisans », c'est-à-dire qu'elles sont sans « étiquette » politique, ce qui n'oblige en rien ces affiches à être démunies d'opinions politiques. Avant d'afficher il faut demander l'autorisation au proviseur pour qu'il vérifie si votre affiche ne comporte pas de propos « diffamatoires » et « insultants ». Il faut signer les documents que vous exposez : rien d'anonyme ne peut être publié. Le chef d'établissement ne peut refuser un affichage que s'il juge son contenu insultant à l'égard d'une personne ou clairement partisan. Il doit impérativement justifier ce refus par écrit. Si le refus du proviseur n'est pas justifié il faut alors faire appel à l'article 3-4 du décret 85-924 : « Les publications rédigées par des lycéens peuvent être librement diffusées dans l'établissement (...) »

- Le droit de publication : il est souvent indispensable, pour expliquer aux lycéens ce qu'il se passe dans les lycées (les attaques du gouvernement, les mobilisations), de pouvoir se doter d'un support papier que l'on peut diffuser largement, un tract. Malgré les dires des proviseurs, on peut distribuer des tracts à l'entrée de son lycée. En cas de soucis avec son administration il est bon d'invoquer la circulaire n° 91-051 du 6 mars 1991, modifiée par la circulaire n° 2002-026 du 1er février 2002, qui stipule clairement que « Les publications rédigées par les lycéens peuvent être librement diffusées dans l'établissement. » Il faut faire attention à ne pas se faire piéger inutilement, car la circulaire relative au droit de publication des lycéens émet quelques restrictions : « Quelle qu'en soit la forme [les publications, journaux, tracts], ne doivent être ni injurieux, ni diffamatoires, ni porter atteinte au respect de la vie privée. En particulier, les rédacteurs doivent s'interdire la calomnie et le mensonge. (...) Les lycéens s'interdisent tout prosélytisme politique, religieux ou commercial, sans pour autant s'interdire d'exprimer des opinions. »

Construire le rapport de force

Il n'y a pas de « solution miracle » pour faire respecter nos droits. Il faut mettre la pression sur l'administration. Créer un rapport de force, c'est-à-dire montrer à l'administration que nous

ne laisserons pas nos droits être bafoués. Plus le rapport de force est significatif, c'est-à-dire, plus il y a d'élèves prêts à le faire, plus il y a de pression sur l'administration, moins les droits sont bafoués. Par exemple, au lycée Claude Monet (Paris 13ème), lors d'une assemblée générale, les lycéens étaient tellement nombreux que l'AG c'est faite dans le hall de l'établissement. Le proviseur a essayé de les faire sortir mais il s'est tellement fait huer qu'il a compris qu'il ne pouvait rien faire.

Se servir des droits selon le rapport de force

Lorsque le rapport de force est défavorable aux lycéens, se procurer une salle pour faire une réunion ou une AG n'est pas impossible : il faut demander une salle par lettre en demandant de justifier si la réponse est négative. Si le proviseur refuse, il n'y a pas grand-chose à faire à part le mettre dans le prochain tract pour expliquer aux élèves que leurs droits ne sont pas respectés. Avec un rapport de force plus favorable, les lycéens peuvent par exemple venir nombreux dans son bureau et lui dire qu'ils ne bougeront pas jusqu'à qu'on leur accorde une salle. Dans certains lycées, le rapport de force permet même de dépasser nos droits : à Paul Lapie (Courbevoie, 92), les collages d'affiches se font dans tout le lycée sans demande d'autorisation et sans sanction. La répression administrative ne peut être surmontée qu'avec un rapport de force suffisant. Quand le droit de manifestation n'est pas respecté, le seul moyen de contrer la répression est de mettre la pression en étant toujours plus nombreux à se mobiliser. Si la moitié du lycée va en manif, il sera plus dur de sanctionner les élèves mobilisés.

La répression, d'où vient elle, comment lutter contre ?

A chaque mouvement dans la jeunesse la répression s'accroît : arrestations durant les blocages ou les manif, exclusions temporaires ou définitives des élèves grévistes... Faire grève devient un crime, la répression a un but pour le gouvernement : casser les mobilisations en cours et tenter d'éviter que de futures mobilisations aient lieu.

Les administrations des lycées se défendent avec leur moyens contre les lycéens grévistes, cela peut aller des lettres d'absence envoyées aux parents jusqu'aux exclusions définitives en passant par l'interdiction d'accès à l'internat pour les élèves internes. Le but est de faire assez peur en jouant sur les parents et sur l'autorité de l'école, pour que des lycéens plus ou moins moteurs ne se mobilisent plus.

Quand le gouvernement envoie, ou que les proviseurs demandent des flics devant les blocages, quand ils arrêtent des lycéens pour de simples «contrôle d'identité» ou avec des prétextes bidons (« dégradations », « outrage »...), c'est toujours pour mettre la pression sur ceux qui participent au mouvement afin qu'ils ne se mobilisent plus. Des élèves qui sont arrêtés ou ont des menaces de poursuites judiciaires auront plus de craintes pour se mobiliser la fois suivante. C'est un enjeu pour la réussite du mouvement de se protéger de la répression.

L'État n'est pas quelque chose de « neutre ». C'est l'instrument aux mains d'une classe dominante, en l'occurrence les capitalistes, pour maintenir son pouvoir. La police est du côté de l'ordre, de la répression. La Justice l'est également, qui condamne presque systématiquement les militants accusés, même sans preuve, dans le cadre d'un mouvement. Il ne faut pas avoir confiance dans ces institutions. Il ne faut compter que sur nos propres forces pour y faire face et régler tous les problèmes que nous pouvons avoir pendant une mobilisation.

Que faire ?

La répression doit évidemment être prise en compte dans la construction de la mobilisation. La conséquence pour nous c'est d'agir encore plus de manière collective, c'est de construire une mobilisation suffisamment forte et organisée. Par exemple, là où la police est envoyée systématiquement quand le lycée est bloqué, il faut être très nombreux pour tenir le blocage et être bien organisés pour que personne ne se fasse embarquer. Il n'y a pas de « recette magique », le plus important est d'abord d'avoir un mouvement le plus structuré possible.

Pour les manifs, il faut s'efforcer de constituer un «service d'ordre», dont la fonction est de protéger le cortège de l'extérieur, guider le parcours, prévenir de la circulation, d'éléments extérieurs qui peuvent être hostiles au mouvement, de la police... Et donc

garantir la sécurité des lycéens qui sont à l'intérieur du cortège. Ceux qui constituent le service d'ordre doivent être des personnes de confiance, de préférence élues ou désignées en comité de mobilisation et en AG inter-lycées et clairement identifiées par les manifestants. De même elles doivent être représentatifs du mouvement (et ainsi pas simplement composé de « gros bras » car ce n'est pas la force de ces individus qui importe mais leur force en tant que groupe).

Pour ce qui est de la répression administrative, il faut réagir collectivement au sein du lycée, si l'ensemble des élèves engagés dans la grève sur un lycée prend position notamment lors d'une assemblée générale et se retourne contre l'administration par différents moyens gradués, pétition, envoi d'une délégation vers l'administration, occupation... Alors le rapport de force peut permettre de gagner des avancées et des protections durant la grève. Mettre en place un lien étroit avec des professeurs et personnels syndiqués permet d'avoir des protections qui sont davantage reconnues par l'administration.

Pendant et après le mouvement et les arrestations, des collectifs pour le soutien de camarades arrêtés, des campagnes de soutien, des collectes, sont autant d'éléments importants qui permettent de médiatiser l'histoire et d'espérer ainsi peser sur la décision contre la justice. Il est donc important que ces collectifs soient les plus larges possibles et soient constitués de personnes qui ont du « poids » (élus, syndicalistes et politiques reconnus localement, FCPE, Ligue des Droits de l'Homme...).

VIII – HISTORIQUE DES LUTTES SUR LES RETRAITES

Les différents gouvernements de droite comme de gauche ont toujours cherché depuis une vingtaine d'années à revenir d'une manière ou d'une autre sur nos retraites. Retour sur quelques unes des réformes de ces vingt dernières années et des résistances du mouvement social contre ces réformes.

En novembre 1995, le premier ministre Alain Juppé annonce prévoit d'aligner les régimes du public sur ceux du privé, mis à mal par Balladur en 1993. Il prévoit également d'augmenter le montant

des cotisations maladie pour les retraités et les chômeurs, de réduire les remboursements pour les frais d'hospitalisation... Mais faire passer cette réforme s'est révélé impossible.

Les cheminots sont partis en grève reconductible, bientôt rejoints par d'autres secteurs, tels que la Poste, les télécoms, la RATP... Les transports ont été paralysés pendant plus de trois semaines. Le mouvement était rythmé par des assemblées générales entre les secteurs et entre les entreprises. Juppé, « droit dans ses bottes » a fini par reculer. Mais malgré un très large soutien populaire au mouvement, les directions syndicales n'ont rien fait pour appeler le privé à rejoindre la mobilisation pour faire abroger la réforme Balladur. Elles se sont contentées de dire que les salariés du privé faisaient la « grève par procuration ».

En 2001, Jospin et Chirac négocient lors du sommet européen de Barcelone, la liquidation à moyen terme des retraites par répartition et le développement de la capitalisation, c'est-à-dire la mise en place de retraites individualisées.

En 2003, la loi Fillon acte l'allongement de la durée de cotisation pour les fonctionnaires, elle prévoit également d'allonger la durée de cotisation pour l'ensemble des actifs de 41,5 ans à partir de 2020. La grève reconductible, minoritaire, est déclenchée dans l'Éducation nationale de mars à juin. Une coordination est mise en place pour faire pression sur les organisations syndicales. Les enseignants sont à la pointe du combat mais sont isolés, une question se pose alors en juin sur le blocage ou non des épreuves du Bac. La FSU, syndicat majoritaire dans l'Éducation, assure qu'il se passera normalement. D'une manière générale, les directions syndicales refusent de sortir de la stratégie des journées d'action isolées... La loi passe pendant l'été, la défaite de cette mobilisation conduira à décourager beaucoup enseignants pendant plusieurs années.



IX – REJOINDRE LE NPA POUR S'ORGANISER SUR LA DURÉE

La Lutte paie !

Tous les acquis sociaux dont nous bénéficions aujourd'hui ont été obtenus grâce aux luttes du passés. Des congés payés avec les grandes grèves de 1936 aux grèves victorieuses de 1995 pour les retraites.

Si on ne peut pas bloquer l'économie en tant que lycéens, on peut entraîner d'autres secteurs et lutter contre les diverses réformes que le gouvernement veut nous imposer. C'est ainsi que le projet du CPE fut retiré. Les lycéens et étudiants, en luttant ensemble, ont réussi à entraîner plus de 3 millions de personnes dans la rue. En 2008, un mouvement de masse, avec plus de 150 000 lycéens dans la rue, nous avons obtenue une demi-victoire avec

le report de la réforme Darcos. Si nous n'avions pas connu le report de cette réforme, elle serait déjà en application aujourd'hui. Et c'est ce qu'il risque de se passer si on ne se mobilise pas contre les réformes en cours.

Toutes les luttes ne sont pas victorieuses. Ces dernières années, de nombreuses attaques sont passées, nos droits ont régressé. Le chômage, la précarité, les bas-salaires, les privatisations augmentent. Se mobiliser comporte toujours un risque. Mais par le passé de nombreuses luttes ont payé. Et même dans la défaite, nous faisons des expériences de mobilisations qui peuvent resservir dans le futur. Si le mouvement de 2005 contre la loi Fillon sur les lycées a perdu, il a joué un grand rôle pour préparer celui de 2006 contre le CPE. En tous les cas, il faut garder confiance. Se battre est utile et nous pouvons gagner, même contre le gouvernement Sarkozy !

S'organiser sur la durée

La droite et les patrons sont à l'offensive contre les travailleurs et les jeunes. Face à leurs attaques, la jeunesse a su se mobiliser. Mais elles ont une cohérence d'ensemble : faire payer la crise aux jeunes et aux travailleurs pour sauver le système et les taux de profits de la classe dominante. C'est un système qui marche à l'envers et qui prend toujours aux plus pauvres pour donner aux plus riches.

Il faut approfondir les luttes engagées depuis des années et imposer un véritable rapport de force au gouvernement. Mais il n'est plus possible de se battre chacun dans son coin et de défendre son bout de gras alors que les acquis sociaux sont tous balayés.

Organisons nous pour renverser le capitalisme

Il faut s'attaquer à la logique globale qui répond aux souhaits de quelques grands patrons engraisés par notre travail. A travers nos luttes quotidiennes, c'est le capitalisme dans son ensemble qu'il faut renverser.

Les patrons, eux, sont organisés pour imposer leur politique grâce au MEDEF et même mondialement avec l'OTAN, l'ONU, le FMI, la Banque mondiale. Nous devons nous organiser aussi bien qu'eux. Rejoindre et construire le NPA, c'est leur opposer une force de frappe qui les fera reculer.

Plus que des combats ponctuels, il nous faut une vraie organisation de masse qui dise non aux patrons. Ce sont eux les responsables de notre précarité et de l'avenir de merde qui nous est réservé.

Tous ensemble, on doit imposer la chute de ce système et l'instauration d'une nouvelle société, fondée sur la répartition des richesses, une vraie démocratie et débarrassée de toute oppression et de toute exploitation. Être anticapitaliste, c'est lutter dans la durée et annoncer la mort certaine d'une logique insupportable pour la jeunesse et les travailleurs.

Le NPA a pour ambition d'être un outil pour militer dans ce sens, garder la mémoire des luttes, préparer les prochaines bagarres, faire converger les combats, réfléchir à une société alternative et aller vers la transformation révolutionnaire de la société !

QUI SOMMES NOUS ?

Jeunes du Nouveau Parti Anticapitaliste, nous sommes lycéens, étudiants, jeunes travailleurs, avec ou sans emploi. Nous construisons un nouveau parti pour résister à Sarkozy et au MEDEF, lutter contre ceux qui exploitent, précarisent, détruisent l'environnement. Un parti qui permette d'en finir avec le capitalisme, le racisme, le sexisme... Un parti qui défende un projet de transformation révolutionnaire de la société, pour une rupture radicale avec ce système dont nous n'avons rien à attendre.

La société capitaliste est à bout de souffle. Les gouvernements successifs remettent en cause l'ensemble de nos acquis sociaux et démocratiques. Le patronat licencie à tour de bras. Les services publics sont sacrifiés. Nos conditions de vie se dégradent. Face à ces attaques, la gauche institutionnelle ne résiste pas. Quand elle se trouve au pouvoir, elle mène des politiques qui tournent le dos aux aspirations populaires. Nous avons besoin d'une gauche de combat, fière de ses couleurs, qui n'a pas peur de s'affronter à une minorité d'actionnaires qui détient la majorité des richesses.

Nous luttons pour une société débarrassée de toute exploitation et oppression, pour le socialisme du 21ème siècle, autogéré, démocratique. Cette société se construira par une transformation révolutionnaire, par une rupture avec un système dans lequel une minorité soumet la société à ses intérêts égoïstes.

Cette rupture naîtra des luttes de tous les exploités et de tous les opprimés, des salariés, des chômeurs, des jeunes, des femmes, des immigrés, des lesbiennes, gays, bi, trans et intersexes, des peuples opprimés... En bref, de celles et ceux qui n'ont rien d'autre à perdre que leurs chaînes !

Pour gagner, il faut lutter dans l'unité, s'organiser démocratiquement, et ne compter que sur nos propres forces !

ACHETEZ LISEZ LA PRESSE DU NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

TOUS ENSEMBLE POUR LES DROITS DES LESBIENNES, GAYS, BI, TRANS ET INTERSEXES. **MARCHE DES FIERTÉS SAMEDI 27 JUIN** 14H, MONTMARTRE (PARIS) ET SAMEDI 4 JUILLET, 15H30, VIEUX-PORT (MARBILLE)

TOUT est à nous!
NPA
SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE IRANIEN
SARKOZY À VERSAILLES: AFFLIGEANT
Lundi 21 juin, Sarkozy a organisé un meeting à Versailles pour célébrer la victoire de son parti à l'élection présidentielle. Les militants du NPA ont organisé une manifestation de solidarité avec le peuple iranien devant le palais national de Versailles.
SÉCURITÉ SOCIALE

ÉTINCELLE ANTICAPITALISTE
#1
Journal des jeunes du NPA - De la réalité à la révolution

C'EST CA NOTRE AVENIR ?

DANS CE NUMÉRO
UN MOIS À ADAPTER : LE CAPITALISME ? Page 2
TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS EN GRÈVE Page 4
DOSSIER C'EST NOTRE COUNTRY QUI EST EN CAUSE ! Page 8 à 12
RÉFORME DES ÉCHOS Page 10 et 11

POUR NOTRE FUTUR, NE COMPTONS QUE SUR NOS LUTTES !

NPA JEUNES

